



Octobre 2013

Directeur de publication:
Mme Chantal Beurienne

Commune de Saint-Lyé-la-Forêt

Année 2013 n° 4



www.mairie-saint-lye-la-foret.fr

L'édito



- L'écho du Conseil Municipal

Rappel:

Les comptes rendus des réunions de Conseil peuvent être consultés dans leur intégralité en mairie.

- Les Associations
- Informations diverses

REPAS DES AINÉS

Le repas des aînés offert par le CCAS de la Mairie aura lieu le dimanche 27 octobre

à la salle polyvalente.

Nous entrons dans la période de campagne électorale des municipales de mars 2014, nous obligeant ainsi à certaines réserves quant aux bilans et réalisations.

Dans un avenir très proche, à la fin de ce mandat et dans les premières années du suivant, les élus Communautaires, et les élus municipaux devront trancher sur les compétences pouvant être transférées à la CCF.

La loi oblige les communautés de communes à disposer d'au moins 3 compétences, la CCF en possède actuellement deux, sous surveillance et contrôle étroits de Monsieur le Préfet et de la cour des comptes. Ainsi, dans un 1er temps, les communes et communautés de communes vont perdre au minimum par an 5 % de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), sur les trois prochaines années, ce qui implique immédiatement moins de recettes. A cela s'ajoutera aussi la forte diminution des subventions pour les communes, et communautés de communes selon si elles disposent ou non de la compétence du programme à engager.

Une multitude de compétences pourraient être ainsi transférées ; aux élus locaux de faire leur choix. Sachant que chaque transfert de compétences est validé par un vote au niveau communautaire, à la majorité représentative des 2/3 des communes représentées, ou à la majorité des 2/3 des habitants par rapport à la population des communautés de communes.

Quelques exemples : 2015 verra la mutualisation des personnels entre les communes et les communautés de communes, les plans d'urbanisme intercommunaux en corrélation avec un SCOT (compétence transférée au Pays), afin de continuer à urbaniser les communes.

La forte diminution des fonctionnaires n'est pas sans conséquences, l'Etat abandonne des services complets, dont l'instruction du droit du sol (permis de construire, déclaration de travaux). Les communautés de communes devront donc se pourvoir de nouveaux techniciens compétents dans ces domaines. Les récentes réunions laissent entrevoir aussi que les finances et comptabilités publiques locales seraient gérées par des comptables communautaires, pour des économies d'échelle. Les budgets communaux seront-ils toujours facilement consultables ? les pièces comptables seront-elles accessibles à tout moment ? Le scepticisme est de rigueur.

Concernant les voiries enfin, dont certaines devenues d'intérêt communautaire, notre CCF n'a ni les moyens humains, ni financiers pour les entretenir (nids de poule, fauchage de talus, déneigement). Cette tâche incomberait alors aux communes qui refactureraient le temps et les matériaux. Où sont alors les économies d'échelle dont certains font l'éloge pour d'autres compétences ?

Il ne s'agit là que du début de la montée en puissance des communautés de communes, qui s'accélénera après les élections de 2014, au détriment des communes, qui seront amenées à ce rythme, à disparaître dans les 10 prochaines années, malgré des discours officiels rassurant, les lois et réglementations applicables vont à l'opposé des dires, car il ne faut pas froisser nos citoyens.

Jean-Paul Triffault

L'écho du Conseil Municipal

MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 15h—19h
Mercredi : 9h—12h
Vendredi : 15h—18h

Permanences urbanisme
mardi et vendredi

tel : 02.38.91.84.72
fax : 02.38.91.86.44

mairie.de.st.lye@wanadoo.fr



CEREMONIE
DU 11 novembre

Rassemblement à
10h30

Défilé à 10h45

Vin d'honneur

AGENDA de l'APE

27/09
AG, à l'école

16, 24 et 30
novembre
Demi journées d'ateliers de préparation du marché de Noël

6 décembre
Marché de Noël de l'école et de l'APE. Spectacle des enfants et vente des objets réalisés par les enfants.

Séance du 2 juillet 2013

Le Conseil Municipal adopte le rapport sur l'eau et l'assainissement 2012 de la commune.

Dans le cadre de la garderie périscolaire, le conseil municipal accorde à la CCF la mise à disposition du terrain d'environ 500 m² à titre gratuit et une servitude de passage du portail fermé jusqu'à l'accès du hall.

Le conseil municipal prend note du départ de l'actuelle Secrétaire Générale de Mairie, à compter du 1er décembre, et engage la procédure de recrutement d'un(e) remplaçant(e) par l'intermédiaire de la commission du personnel.

Séance du 10 septembre 2013

Dans le cadre de l'aménagement de la zone dite « Jardins du Grillon », desservie par la rue de l'Enfer et le chemin du Grillon, le lotisseur doit faire les voiries du futur lotissement ce qui implique le déplacement de la rue de l'Enfer. A cet effet, celle-ci lui sera cédée provisoirement pour qu'il puisse faire les travaux—un privé ne peut intervenir sur le domaine public -et sera rendue

à la commune en fin de travaux. Le Conseil Municipal prend note et entérine l'ensemble de cette procédure par le vote des délibérations nécessaires.

Le Conseil municipal entame la procédure de cession d'une venelle à un privé, ce qui commence par la nomination d'un commissaire enquêteur par la Préfecture, puisque la vente implique une enquête publique.

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport 2012 du SIRTOMRA.

L'enlèvement de la Renault Mégane abandonnée et finalement incendiée le long de la forêt a été ordonné par la gendarmerie et a coûté près de 600 € à la commune.

La cérémonie de remise des prix du concours des Maisons Fleuries aura lieu le 2 octobre à 18h30.

Le Groupe scolaire de Saint-Lyé-la-Forêt



Mardi 2 Juillet, Mme Beurienne, adjointe au Maire, deux gendarmes de la gendarmerie de Neuville aux bois, et notre partenaire MAIF sont venus à l'école élémentaire pour une petite cérémonie. Les gendarmes ont remis les permis piéton aux élèves de CE2/CM1 de

Mme Legris, puis Mme Mulliez, directrice a remis les permis cycliste aux CM1/CM2 de Mme Gaujard. Mme Beurienne a remis les dictionnaires avec atlas aux CM2 qui partiront découvrir le collège à la rentrée prochaine.

Les Grandes Sections de la maternelle étaient présents durant toute la cérémonie et ont découvert ce qui les attendait dans quelques années.



Puis à l'école maternelle nous avons récompensé les meilleurs vendeurs pour la tombola et nous avons donné les livres que l'APE (association de Parents d'élèves) leur offrait pour clôturer cette année scolaire. Dans chaque classe du RPI, les meilleurs vendeurs auront été récompensés et les élèves auront reçu un livre par l'APE.



L'association des parents d'élèves a pour objet la mise en œuvre d'actions autour de l'école pour enrichir la vie culturelle des deux communes de St Lyé et Villereau et récolter des fonds pour des actions en faveur des enfants des écoles.

Inscrivez vous à notre liste de diffusion de nouvelles :
ape.stlyevillereau@laposte.net

LES AINES DE LA FORET



Les aînés se sont retrouvés pour fêter les vacances autour d'un barbecue dans la bonne humeur et beaucoup d'amitié.

Ils ont participé au mois de juillet à une réunion d'information avec la gendarmerie de Neuville-aux-Bois : avec notamment des conseils sur la prévention à la personne.

Un après-midi jeux a été organisé avec les enfants du centre de loisirs ASCL, pour partager ensemble les jeux de plein air et un goûter chez Aline et Julien au bar du village.



La nouvelle saison des ateliers culinaires a repris avec Les Chemins des Délices. Les aînés ont concocté un véritable repas, qu'ils savourent et apprécient dans la convivialité et la bonne humeur.

Prochain rendez-vous : le mardi 1er octobre et le mercredi 16 octobre.

Pour la rentrée, les Aînés ont fait une promenade pique-nique avec les passeurs de Loire à Sigloy. A cette promenade s'ajoutent l'observation des indices de présence du castor et l'arrêt sur le Loire avec le pique-nique sur le bateau. Cette sortie a rassemblé 37 adhérents et s'est terminée par la Visite du Musée de la Marine de Loire à Châteauneuf sur Loire.



1er et 16 oct : Ateliers Culinaires
2 oct : Jeux chez Aline et Julien
3 oct : Patchwork
12 oct : Bal des aînés
23 oct : Patchwork
24 oct : Art Floral
13 nov : Repas à thème
11 déc : Repas de Noël

MARCHE AVEC LE MAINTIEN
EN FORME LE JEUDI à 14H00

LES VAMP, par le Président Alain Beltoise



Pour leur Grand Rassemblement de véhicules de collection, GR2013, les VAMP avaient besoin de beaucoup de place, et pour cette raison, ont déplacé leurs troupes le 15 septembre 2013 au Château de Charbonnière à St Jean de Braye

L'association des VAMP a réuni 107 voitures et 9 motos de collection sur un site du patrimoine.

Les participants ont pu partager leur passion et qui sait, faire naître des passions parmi les visiteurs.

1500 à 1800 participants et visiteurs se seraient croisés dans la journée. Même 1 Américain de Pennsylvanie, en voyage en France, est venu nous rendre visite

Le concours d'élégance a réuni 15 voitures. Même une moto, car ne l'oublions pas, les motos de collection font également partie du patrimoine.

Les chauffeurs et accompagnateurs de ce concours, dont certains ont joué le jeu de s'habiller en costume d'épo-

que, ont grandement participé à l'animation de cette journée. Des photos à bord d'un hélicoptère ont été faites pour immortaliser ce moment. Cette journée, et c'était l'objectif, a permis à tous les participants de partager leur passion du véhicule de collection, et de se créer un très bon souvenir que nous nous remémorerons longtemps j'espère.

Cette manifestation représentait beaucoup pour les VAMP, et celle-ci est une totale réussite.

Beaucoup de remerciements et d'encouragements de nos divers partenaires nous parviennent régulièrement depuis le 15/09/2013. Les VAMP en profitent pour remercier tous leurs partenaires institutionnels et leurs partenaires privés qui les ont accompagnés dans l'organisation de cette manifestation, ainsi que la Mairie de St Lyé la Forêt pour toute l'aide apportée dans le bon fonctionnement de l'association.

Le résultat est là. Quel bonheur. Que de chemin parcouru pour les VAMP depuis maintenant 5 ans.



AG des VAMP : 5/10/2013 à 14h, salle polyvalente

Rassemblement de Noël du 15/12/2013 derrière la Mairie = le Père Noël sera là et un cadeau sera offert à tous les enfants présents ce jour-là

RECENSEMENT ET JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Dans les trois mois suivant leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. C'est une démarche obligatoire. L'inscription donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour se présenter aux examens, concours et autres démarches.

LISTES ELECTO- RALES

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune sont reçues au secrétariat de mairie jusqu'au 31 décembre 2013.

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2014



contact-vamp@orange.fr

LOTO DES LUTINS

9 et 10 novembre

Marché de Noël et spectacle des Lutins

13 décembre

Les Joyeux Lutins

Bilan d'août et projets de la rentrée

Petite rétrospective sur le mois d'août riche en émotion: piscine, structure gonflable, journée à Buthiers, journée à La Récréation, fabrication d'une cabane en bois pour l'accueil, un camp à Lathus où voile, spéléo, escalade, kayak et plein d'autres activités étaient au programme! Un mois plus que réussi!!!



- Toussaint:**
- du 21 au 25 octobre 2013
Inscription du 07 au 11 octobre
 - du 29 au 31 octobre: **MINI-CAMP** au domaine du Ciran dès 3 ans
Inscription du 23 au 27 septembre, places limitées
- Noël:**
- 30 décembre au 03 janvier 2014 (fermeture la 1ère semaine)
Inscription du 09 au 13 décembre
- Hiver:**
- 03 au 07 mars 2014 (fermeture la 1ère semaine)
Inscription du 10 au 14 février
- Printemps:**
- 22 au 25 avril 2014 (fermeture la 2ème semaine)
Inscription du 7 au 11 avril
- ETE:**
- du 04 août au 01 septembre 2014 (fermeture en juillet)

Une nouvelle année scolaire commence et encore de nouveaux projets attendent nos lutins.

Petit rappel: les inscriptions pour l'accueil périscolaire et le mercredi doivent être faites au plus tard le jeudi précédent la semaine concernée, cependant vous pouvez inscrire votre enfant au mois, au trimestre...

Attention, l'accueil périscolaire se remplit et nous sommes quasiment complet **toute la semaine** (une trentaine d'enfants fréquente l'accueil le matin et une bonne quarantaine le soir!)



ASCL

Le Bureau de l'A.S.C.L. remercie l'équipe d'animation : Amélie, Mathieu, Anne-Claire et Nathalie pour la réussite du Centre Aéré de juillet 2013.

Beaucoup d'enfants ont profité du Centre de Loisirs en juillet 2013 organisé par l'A.S.C.L. (**Association Sportive et Culturelle Laétienne**). Au cours de ce mois, ils ont pu participer à de nombreuses activités. Grâce aux Aînés de la commune, une animation entre Aînés/enfants a pu être réalisée chez Julien et Aline. Merci à tous.

Egalement de nombreuses sorties et notamment un séjour à l'île d'Yeu. Merci à Amélie (Directrice du Centre) pour cette organisation.

A NE PAS MANQUER : Le samedi 5 octobre et le dimanche 6 octobre 2013, vente de livres pour tous à prix réduits. Rendez vous à la salle "Rive du Nan" de 9h à 18h. Vous pourrez prévoir vos cadeaux de Noël, anniversaires etc....

DATE A RETENIR : **Le samedi 16 novembre 2013; Venez vous détendre à la soirée Moules/frites** à la salle "Rive du Nan" organisée par l'A.S.C.L. au profit des enfants du Centre Aéré en juillet.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant en appelant

Monsieur Guy LAUNAY au 02 38 75 58 28.

Attention !! Places limitées.



Vente de livres : Octobre 2013
Moules/frites : Novembre 2013
Galette avec jeux de sociétés/repas :
Janvier 2014
Chandeleur : Février 2014

INFORMATION GENDARMERIE

Attention à la recrudescence des vols à domicile perpétrés à l'occasion ou à la suite de démarchages en porte à porte pour de la vente de CALENDRIERS.

Les auteurs n'ont qu'un but : PENETRER dans le domicile, pour REPERER les lieux : savoir s'il y a un chien, dans quelle tranche d'âge se situe les occupants, REPERER les portefeuilles, porte-monnaie posés sur un meuble, une table. Parmi les derniers « vendeurs » contrôlés par la gendarmerie, et souvent ASSEZ JEUNES, plusieurs sont déjà connus pour vols. Ils peuvent être TRES PERSUASIFS voir INSISTANTS

**EN CAS DE DOUTE NOTER SI POSSIBLE L'IMMATRICULATION DU VEHICULE.
POUR TOUT SIGNALEMENT COMPOSER LE 17.**

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Logements locatifs

Les travaux des six logements locatifs réalisés par LOGEM Loiret chemin du Grillon devraient commencer très rapidement et en tout cas avant le 24 novembre, **date butoir pour l'attribution des subventions dont LOGEM Loiret ne peut pas se passer.**



Lotissement des Jardins du Grillon.

Ce futur lotissement, réalisé par Lotir Centre, se situe sur le trajet d'une ancienne voie romaine reliant Genabum (Orléans) à Lutecia (Paris). D'après les services archéologiques départementaux il y a de fortes chances d'y trouver des vestiges lors des futurs travaux. La Préfecture a donc informé la municipalité qu'une campagne de fouilles, d'une durée pouvant aller jusqu'à deux ans, avait été ordonnée. Les travaux de voirie et de viabilisation pour le lotissement ne pourront commencer que lorsque le chantier de fouilles sera déclaré terminé.

Le projet de lotissement dans sa configuration la plus probable :



Schéma directeur « Eau Potable »

La commune a confié au cabinet IRH spécialisé dans l'eau potable et l'assainissement, un contrat pour l'étude de notre réseau d'eau potable, l'établissement d'une carte exhaustive de ce réseau sur informatique (avec regards, bouches à clé, purges, ventouses, dimensions et matériaux des canalisations...), diagnostic du fonctionnement de ce réseau avec simulations sur ordinateur. Le but de cette étude est l'établissement d'un schéma directeur « Eau potable ». Les préconisations issues de cette étude constitueront le programme des travaux que la commune devra réaliser sur un certain nombre d'années pour aboutir à un réseau, connu dans tous ses détails, fonctionnant de façon optimale et de façon à ne plus avoir les problèmes récurrents « d'eau jaune » que nous subissons actuellement de manière aléatoire. Les habitants de St Lyé vont pendant un certain nombre de semaines voir des personnes d'IRH faire des relevés sur tout le territoire de la commune pour entamer ce long processus, qui commence par la validation des données papier de tous ordres que la commune a fournies. Cela doit commencer dès cette semaine.

Voirie

Les travaux de réfection de la rue du 8 mai commenceront début octobre.

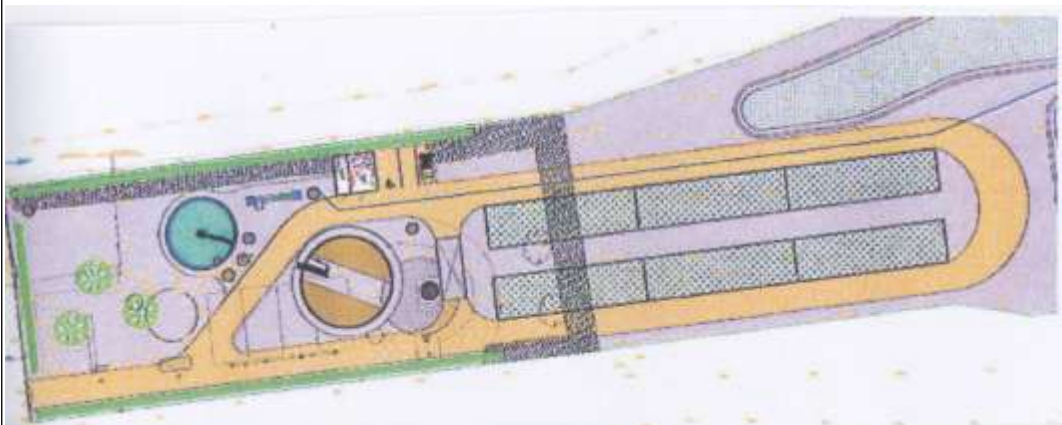


POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

Station d'épuration

L'appel d'offres pour les travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration a été lancé au début de l'été et les réponses des entreprises ont été reçues en Mairie il y a quelques jours. Les propositions des quatre entreprises qui ont répondu se situent pour trois d'entre elles en dessous des estimations des ingénieurs, et au dessus pour la dernière. Ces propositions sont actuellement à l'étude par le Cabinet d'études IRH (vérification du respect du cahier des charges, validation des choix techniques retenus, questions aux entreprises en cas de doutes....) pour aboutir à une proposition de choix dans les semaines qui viennent. Pendant ce temps la municipalité travaille sur le montage financier, l'établissement des dossiers de demandes de subventions et les contacts avec les banques et les organismes financeurs, comme la Caisse des Dépôts par exemple.

La future station :



Remplacement du serveur informatique



La dématérialisation des documents administratifs est en marche et gagne du terrain. Elle devrait à terme permettre une simplification des processus, une meilleure fluidité de leur circulation et un abaissement des coûts. Mais cette dématérialisation, par étapes certes, oblige néanmoins à se doter **dès maintenant d'équipements informatiques en mesure de supporter ses effets** – augmentation des volumes, besoins accrus en matière de sécurité, puissance de traitement en augmentation entre autres – ce que la commune a fait cet été avec le remplacement du serveur de la Mairie qui avait cinq ans – un temps très long en informatique professionnelle - par un autre totalement au gout du jour, et le transfert de tout ce qui était sur l'ancien vers le nouveau. L'opération s'est passée de manière assez transparente, sans bugs intempestifs et les utilisateurs n'ont pas souffert grâce à la compétence et au support des intervenants (Msi pour le matériel et SEGILOG pour les logiciels) La commune est tranquille pour un certain temps, les évolutions futures des besoins ayant été prises en compte dès le départ.

Eclairage public

Le remplacement de 50 points d'éclairage existants par des équipements plus performants et plus économes en énergie a été effectué il y a quelques semaines, avec des subventions de l'ADEME. Par ailleurs le chemin des Vignes est désormais éclairé par quatre lampadaires.

